Evrard, M. l'abbé Camedyack, vicaire de Wasquehal, vint apporter au blessé les secours de son ministère.

Vers 8 heures et demie, la voiture d'ambulance de l'hôpital de la Fraternité à Roubaix, arrivait à l'usine de l'Energie Electrique, et avec mille précautions, le blessé, qui paraissait beaucoup souffrir, y fut placé et la voiture s'en retourna au pas vers l'hôpital.

Dans l'après-midi, M. Nicou, directeur, a, de concert avec le représentant de la maison Green Son et Cie, procédé à une première enquête sommaire sur les causes de l'accident.

L'état du blessé

Vers deux heures, Mme Magnon, la sœur de M. Hochedé, s'est rendue avec le père de la victime, pour voir son frère à l'hôpital.

Bien que l'état du blessé fut considéré pour l'instant comme désespéré, les docteurs ne pourront se prononcer définitivement que mardi matin.

EXCELSIOR BELLEVUE & GRAND HOTEL BLANKENBERGHE Chauffage. - Salons. Bains. 1229

LANNOY

L'ETAT DE LA CULTURE DANS LE CANTON. — Chaque région a sa culture propre et paie, bon an mal an, son tribut particulier aux intempéries ou aux fléaux cryptogamiques.

Le canton de Lannoy a été très éprouvé par les derniers orages ; les blés ont en partie versé, les lins également. Néanmoins, leur situation est encore assez bonne ; ces derniers paraissent avec une qualité satisfaisante ; quant au froment, leur épiaison s'est bien effectuée, de même la floraison des épis, de laquelle dépend beaucoup la formation des grains ; le temps un peu frais, de ces jours derniers, ne serait pas désavantageux, à ce point de vue, au contraire, s'il ne s'était produit quelques regrettables à-coups de vent et de violentes averses. Mais, de toute manière, si la température devient vraiment estivale, on peut escompter obtenir du bon grain, en général et une récolte passable.

Les avoines et les seigles sont jusqu'ici en assez bonne position. Toutefois, les rendements et la qualité de ces céréales eussent été bien meilleurs sans la déplorable verse.

La pomme de terre, qui a été un moment flottante, semble s'être ressaisie depuis peu. Mais le moins d'humidité possible est indispensable à la bonne venue des plantes.

La betterave a excellente apparence ; le « démariage » des jeunes plantes est presque terminé et celles-ci ont pris, semble-t-il, leur essor pour un pivotage normal.

Les foins sont abondants. Malheureusement l'on se demande, anxieusement, si l'on pourra faire la fenaison, à cause des pluies continuelles, et même si l'on pourra rentrer cette récolte dans des conditions suffisantes de siccité.

Même note pour les fourrages.

En somme, la situation de la grande culture n'est mauvaise, dans l'ensemble; mais, il est grand temps que le soleil ne nous boude plus.

AVIS AUX TERRITORIAUX DE LA CLASSE 1897. — Les hommes de l'armée territoriale appartenant à la classe 1897 et qui sont appelés au 1er régiment territorial d'infanterie, du 24 septembre au 3 novembre 1912, sont astreints à faire leur déclaration à la mairie, dans le plus bref délai, s'ils sont dans les conditions requises pour prétendre à obtenir les allocations spéciales de secours.

AUTOMOBILISTES
L'huile de Dion Bouton est la meilleure
30683

WATTRELOS

La Fête du Quartier de la Vieille-Place

Trois semaines nous séparent de cette fête qui aura lieu le 7 juillet, et déjà nous pouvons annoncer que celle-ci promet d'être magnifique. Outre les sociétés locales qui y prendront part, le Comité s'est assuré le concours des Sociétés ci-après, qui ont une véritable réputation artistique :

1° La Musique des Anciens Soldats Musiciens de Roubaix ; 2° L'Harmonie du Fresnoy de Roubaix ; 3° L'Harmonie Municipale de Lys ; 4° L'Harmonie Municipale de Leers ; 5° L'Harmonie La Lyre d'Estaimpuis (Belgique).

Avec de telles phalanges nul doute que cette fête musicale attirera dans ce populeux quartier une foule d'étrangers.

C'est au Comité dont nous donnons la composition ci-après que revient le mérite d'avoir obtenu de semblables adhésions.

Président d'honneur : M. Alfred Duhamel ; président : M. J. Hazebrouck; vice-présidents: MM. P. Duvillers, E. Dewaele ; secrétaire-trésorier : MM. Mas ; secrétaire-adjoint : M. J. Lecomte ; rapporteur : M. E. Despretz ; commissaires : MM. Dhaene, L. Duquesnoy, J. Dhédenne.

Membres : MM. Louis Destriez, G. Lepoutre, U. Delaoutre, D. Flipot, L. Deleporte, A. Destailleur, J. Laloy, G. Dillies, A. Derache, Fl. Duquesnoy, P. Delannoy et O. Baas.

M. VINCENT LECLERCQ, OFFICIER D'ACADEMIE. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'Officier d'Académie de M. Vincent Leclercq, vice-président de l'Harmonie les « Enfants de la Lyre ». Cette distinction lui a été décernée dimanche, à Lille, par le représentant du ministre de l'Instruction Publique, à l'occasion de la 9e Fête Fédérale de musique.

Depuis trente ans, M. Vincent Leclercq donne à l'art musical un concours précieux et dévoué et le fait servir à la bienfaisance en recherchant toutes les occasions de faire participer gracieusement la société qui a la bonne fortune de l'avoir à sa tête, aux fêtes de bienfaisance. Cette nomination sera favorablement accueillie à Wattrelos, où M. Leclercq ne compte que des amis.

— A l'occasion de cette nomination M. V. Leclercq a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses collègues de bureau chez MM. Ducatteau et Cie, rue Pellart, à Roubaix. Ils lui ont adressé leurs félicitations en ces termes :

Tous vos collègues ont été agréablement surpris d'apprendre votre nomination au grade d'officier d'Académie. Le gouvernement de la République, en vous accordant cette distinction, a voulu récompenser votre dévouement de trente années à la musique et en particulier à la belle harmonie les « Enfants de la Lyre » de Wattrelos. Portez-la fièrement cette décoration, témoignage vivant des services rendus. Et nous, vos collègues, sommes heureux d'être tous réunis en cette occasion, pour vous adresser nos plus chaleureuses félicitations et vous offrir ces fleurs comme gage de notre sincère amitié.

A L'AVENTURE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, D. Louis Lepoutre, garde-barrière du passage à niveau de la rue Carnot, a découvert deux individus qui rôdaient sur la voie ferrée, aux alentours du poste d'aiguillage et des bâtiments du garde-barrière; il a arrêté ces individus qu'il a remis entre les mains du garde champêtre Houttemane, lequel les a déposés au violon municipal, à la disposition du commissaire.

Interrogés, ils ont déclaré se nommer: Gaston Choquet, 21 ans, né à Hallennes-les-Haubourdin le 11 mai 1891, briquetier, domicilié audit lieu, et Ferdinand Grevelin, 18 ans, né à Hemmeries, le 20 février 1894, journalier, résidant en logement à Haubourdin. Ils ont expliqué leur présence à l'endroit où ils avaient été arrêtés, en assurant qu'ils avaient fait la fête et qu'étant ivres dans une ville inconnue où ils n'avaient pu trouver de logement, ils s'étaient introduits sur la voie ferrée et avaient pénétré successivement dans la cabine de l'aiguilleur, puis dans les communs du garde-barrière pour dormir.

Ces individus, qui n'étaient pas en état de vagabondage légal, ont été relaxés, mais procès-verbal pour ivresse et infraction à la police des chemins de fer leur a été dressé.

LA MUSIQUE LES « ENFANTS DE LA LYRE » A HERSEAUX. — Pour répondre à l'aimable invitation de l'Administration communale d'Herseaux, les « Enfants de la Lyre » prêteront leur concours à la fête musicale du 30 juin prochain et donneront leur audition sur le kiosque de la Grand'Place, de 8 à 9 heures du soir.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. Lekieffre, 30 ans, demeurant à Herrin (Nord), occupé à la passerelle de Sainte-Marguerite, a reçu une poutrelle sur le dos par suite de la rupture d'un câble. Six semaines de re[pos].

— M. Delcroix Jules, demeurant à Lille, occupé dans les Etablissements Kuhlmann, a reçu sur la main droite un registre qu'il nettoyait. Le docteur Cavro, de Lille, a constaté différentes fractures aux doigts et à la main. Il a prescrit un repos de 5 à 6 semaines.

ÉCHÉANCE DU 1er JUILLET 1912

Tous les coupons français et étrangers à l'échéance du 1er juillet 1912 sont payables dès à présent et sans frais chez Messieurs
A. MORET & Cie
9, Rue de la Gare, à Roubaix
Les tirages sont vérifiés avec soin.
Il est rappelé que le coupon n° 3 des actions de la Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité est payé depuis le 1er juin, à raison de 2 fr. 35 net pour solde de dividende. 31621d

Pour ceux qui sont pressés

Pour ceux qui se plaignent, qu'il est long et compliqué d'acheter un châssis et de l'équiper, Clément-Bayard a trouvé une simplification dans la vente de ses 10/15 et 12/18 4 cylindres qui a été accueillie avec un très grand succès. En effet, ces deux modèles sont vendus complets, avec avant Torpédo, glace, capote, etc... tout prêts à prendre la route, pour fr. 6.900 et 8.500. Concessionnaire : M. Farcot, 68, rue Meurein, Lille. 10083a

TOURCOING

A l'Institution du Sacré-Cœur

LA FÊTE DE M. LE SUPÉRIEUR
LA SÉANCE DE GYMNASTIQUE

C'était hier après-midi, que s'ouvrait la série des fêtes organisées annuellement au Collège, en l'honneur de M. l'abbé Leleu, supérieur de l'Institution. Suivant une tradition originale, les souhaits lui furent adressés dans toutes les langues enseignées dans la maison. Le latin et le grec, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le flamand, sans oublier le français, bien entendu, eurent successivement la parole : chacun put admirer, même sans les comprendre, leurs sonorités mélodieuses ou gutturales.

A ce concert européen en succéda un autre : la maîtrise et la fanfare du Collège, sous l'habile direction de M. Heinrich, interprétèrent une cantate et quelques morceaux très goûtés.

M. le Supérieur, avec l'éloquence enflammée et persuasive qu'on lui connaît, exhorta sa grande famille de jeunes gens à l'apostolat enthousiaste, à l'optimisme confiant et fécond.

La partie la plus attrayante du programme était sans contredit la fête de gymnastique. M. le colonel de Fontanges l'honorait de sa présence, entouré de MM. les capitaines Duvillier et Honoré, les lieutenants Leduc, Playoust et Debiscop.

Le défilé, musique en tête, de toutes les sections réunies, l'école de section, les mouvements les plus savamment compliqués de gymnastique suédoise, tout fut exécuté avec un ensemble parfait. L'assistance très choisie, qui encadrait les jeunes gymnastes, ne leur ménagea pas ses applaudissements. Et M. le colonel de Fontanges, en les félicitant de leur ardeur, leur rappela combien Pie X bénit les efforts catholiques, avec quelle bienveillance il recevait récemment 1200 d'entre eux et encourageait leurs travaux. Le dévoué et savant professeur, M. Catteau, reçut sa part bien méritée dans ces félicitations.

On se transporte ensuite sur une des pelouses du jardin, transformée en terrain de gymnase et joliment décorée pour l'occasion. Là les élèves du cours de gymnastique nous font admirer leurs prouesses : tours de force ou de souplesse aux agrès, prodiges d'équilibre, pirouettes extravagantes d'une troupe de petits clowns très alertes, enfin gracieuses pyramides, ce programme composé avec art, ne fut pas moins habilement exécuté.

La fête se termina par un assaut d'escrime dans lequel les élèves de M. Dumez purent faire admirer leur souplesse et leur agilité, et aussi leur science du fleuret.

Bref, spectacle divertissant et réconfortant à la fois. On nous apprenait il y a quelques jours, qu'une décision du tribunal avait déclaré la gymnastique obligatoire dans les collèges et lycées, et condamné aux dépens un élève récalcitrant. A voir l'entrain de nos jeunes tourquennois pour ces exercices, il semble bien que pareille contrainte sera toujours pour eux superflue. C'est qu'ils ont compris que la gymnastique est une excellente école d'endurance, de discipline et de vertu.

Nous travaillons pour l'âme en exerçant le corps;
Toute vertu s'accroît de leur mâle équilibre.
En ces temps de bassesse et d'appétit sans frein,
Il faut pour rester juste, il faut pour rester libre,
Un cœur ferme servi par des membres d'airain.

Nous sommes heureux de constater que ces excellents conseils de V. de Laprade sont compris et pratiqués dans notre ville par les hommes de demain.

UN GRAVE ACCIDENT dans une fonderie

UN CHASSIS DE 700 KILOS SUR LE DOS

Un accident d'une certaine gravité s'est produit dans la fonderie de M. A. Thuillier, rue du Moulin. Un ouvrier mouleur, M. Arthur Chocquet, âgé de 33 ans, demeurant rue du Clinquet, était occupé à une manœuvre ; soudain un châssis de fonte pesant 700 kilos bascula et tomba sur l'ouvrier qui n'avait pu se retirer à temps. Dégagé de sa position critique, le mouleur fut transporté dans une pièce de l'établissement où M. le docteur Julien lui donna ses soins. Le praticien releva plusieurs fractures de côtes avec perforation de la plèvre et une fracture de la jambe gauche et des contusions. Sous réserves de complications, le blessé devra subir un repos de deux mois.

LA MISE EN RECOUVREMENT DES ROLES DE LA TAXE DES BIENS DE MAINMORTE (ANNEE 1912) ET DES TAXES COMMUNALES SUR LES CERCLES ETABLIES EN REMPLACEMENT DES DROITS D'OCTROI. — Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que les rôles de la taxe des biens de mainmorte (année 1912), et des taxes communales sur les cercles établies en remplacement des droits d'octroi, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une côte égale ou supérieure à trente francs, devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

UN ATTELAGE TAMPONNE PAR UN TRAMWAY, RUE CARNOT. — Dans la matinée de lundi, vers 10 heures 45, un négociant en bonbons et biscuits, M. Etienne Breyne, domicilié à Mouscron, Mont-à-Leux, remontait la rue Carnot, avec une voiture chargée de boîtes de biscuits, et traînée par un petit cheval. Arrivé à la hauteur de la Banque Devilder, M. Breyne voulut garer son attelage pour livrer passage au car Mongy qui se dirigeait vers la Grand'Place. A ce moment, la voiture fut tamponnée par le car 227 de la ligne NP, qui allait vers le Blanc-Seau. Sous la violence du choc, l'attelage et les passagers, M. Breyne et sa fille, furent projetés sur la chaussée au milieu des débris de la voiture que avait été brisée en trois pièces. M. Breyne et sa fille purent se relever sans blessures.

Le cheval était également indemne. M. Breyne prétend que le wattman du car NP n'a pas fait fonctionner le signal avertisseur. La police a ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

LA CONTREBANDE DU CAFÉ. — Les douaniers ambulants de Mouvaux, ont arrêté sur le Boulevard Industriel, à la Croix-Rouge, deux individus, Louis Gergant, né à Poissy (Seine-et-Oise), âgé de 25 ans, homme de peine, et Théodore Lamoy, né à Neuville, 19 ans, rattacheur, qui portaient ensemble, 53 kilos de café vert.

— La douane de La Marlière a arrêté un certain Hector Verley, âgé de 22 ans, originaire de Bordeaux, matelot, qui était nanti de 23 kilos de café vert. Les trois fraudeurs ont été dirigés sur la gendarmerie de Tourcoing.

ENTRE LE ROULEAU ET LES PEIGNES. — A la filature de M. Herbaux-Thibeauts fils, rue Faidherbe, une soigneuse, Mlle Marguerite Villers, 18 ans, a eu l'annulaire pris entre un rouleau et les peignes en retirant une mèche du métier. M. le docteur Debuchy a relevé une plaie par ratissage qui nécessitera un repos de vingt jours.

BEUQUE, dentiste, 14, r. du Calvaire, le mardi à Comines, café de la Concorde. 31618

UN TONNEAU SUR LE PIED. — A la brasserie du Virolois, un domestique, M. Noël Debusscher, âgé de 28 ans, chargeait un camion, quand il reçut un tonneau sur le pied droit. M. le docteur Defossez a relevé une forte hématome du tendon d'Achille, qui nécessitera un repos de vingt jours.

UNE CHUTE DANS UN ESCALIER. — A la filature de M. Charles Six, rue du Château, un sécheur, M. Henri Vercruysen, âgé de 18 ans, descendait un escalier, quand il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans cette chute, l'ouvrier se fit des plaies aux pouce, index et médius de la main gauche. Un repos de quinze jours lui a été prescrit.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, dimanche matin : pêches, 100 kgs ; charcuterie, 10 kgs ; cerises, 600 kgs ; asperges, 50 kgs ; haricots verts, 10 kgs ; fraises, 130 kgs ; groseilles vertes, 100 gks ; petits pois, 25 kgs.

MOUVAUX

A propos du Bureau de Poste

Nous avons reçu de M. Cyrille Desurmont, la lettre suivante en réponse à celle de M. Gervais Florin, maire de Mouvaux :

Mouvaux, le 16 juin 1912.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Une deuxième fois je me permets de faire appel à votre bienveillante courtoisie pour vous demander l'insertion de ma réponse à celle de M. le Maire parue dimanche dans le journal.

Monsieur le Maire,

Je commence par vous remercier du plaisir que vous m'avez procuré par votre pseudo réponse, vos compliments, vos insinuations, vos erreurs, et votre... dérobade.

1° Pseudo réponse : En effet, toutes vos allégations ne répondent en rien aux arguments que j'ai posés. Votre silence à cet égard est probant. Il reste donc acquis qu'un nouveau bureau de postes est inutile à Mouvaux, que personne ne le réclame, que le bureau actuel transformé serait suffisant au service, et qu'il est superflu d'engager pour la Ville une dépense de 30.000 francs. Et je vous félicite d'avoir reconnu le bien-fondé de ces graves motifs.

2° Vos compliments : Vous me dites que les séances municipales sont publiques, ceci n'est pas une trouvaille fort vaillante, avouez-le ! Pendant les quatre ans que je viens de passer au Conseil, je n'ai pas eu l'heur de vous y rencontrer une seule fois dans l'enceinte réservée au public. Si j'ai été muet, d'après votre toute gracieuse appréciation, vous deviez être alors dans un sommeil léthargique, sinon dans le coma, sous les frais ombrages de la villa « Mon Rêve ».

3° Vos insinuations : De grâce, M. le Maire, ne parlez pas de « bluffer » les ouvriers ! C'est une excuse mal placée dans votre bouche ! Et surtout ne cherchez pas à faire admettre aux ouvriers qu'un nouveau bureau de postes va leur procurer quelque bien-être ! Ils ne vous comprendront guère ! Pour le service supplémentaire de la poste, nous sommes d'accord et même je me permets de revenir à la charge et de vous redemander à nouveau un facteur supplémentaire, toujours dans l'intérêt du public et des ouvriers.

4° Vos erreurs : Oser affirmer qu'agrandir le bureau de postes au détriment du jardin, de la vue et de l'esthétique du presbytère, avait pour but de plaire à M. le Curé, est une trouvaille inédite et un comble ! En voulant vous servir un plat de curé, vos avocats de mauvaise humeur ont provoqué une indigestion... de vérité !... Vous dépassez même la mesure quand vous ajoutez que le projet d'agrandissement aurait coûté 2.000 francs sans aucun loyer supplémentaire pour la ville ! Alors, selon vous, nous en aurions fait cadeau au service des postes. Décidément, comme nous étions gentils envers l'administration, n'est-ce pas M. le Maire ! Laissez-moi rire, s. v. p.

5° Votre dérobade : Vous ne tenez pas votre promesse électorale de referendum. Pourquoi cette volte-face ? Vous ne me répondrez plus, dites-vous en terminant, c'est vraiment regrettable et peu vaillant ! Et je me désole d'avoir pu vous procurer cette peine, n'ayant jamais eu l'intention de vous froisser, mais simplement d'empêcher la mauvaise intention de dépenser inutilement 30.000 francs et ce : 1° à l'encontre de la prospérité de la commune ; 2° pour le profit exclusif des titulaires de la poste ; 3° au détriment de vos contribuables de Mouvaux, ni taillables, ni corvéables à merci.

Agréez, Monsieur le Maire, toutes mes excuses et tous mes remerciements.

C. Desurmont,
ancien conseiller municipal.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNION LIBERALE REPUBLICAINE. — Dimanche dernier, le nouveau Comité directeur de l'Union Libérale Républicaine a été présenté aux adhérents des sections de la Vieille-Motte, du Centre et de la Place, et du Bailly.

Dans les différentes réunions, M. Germain Smis, vice-président du Comité directeur, a informé les membres des sections que, par suite du décès de M. Alfred Duquesne, le regretté président du Comité, une élection s'imposait pour la nouvelle présidence. Le choix s'est porté, dit-il, sur M. Jean Flipo, élu récemment conseiller municipal. Par son dévouement constant à la noble cause, défendue si énergiquement par M. Alfred Duquesne, M. Jean Flipo a mérité cet honneur, en même temps que cette responsabilité. Cette responsabilité, a dit en terminant M. Smis, est parfois bien lourde ; mais connaissant l'abnégation et le grand cœur de notre nouveau président, nous savons qu'il saura la supporter entièrement ; je puis d'ailleurs l'assurer de tout notre attachement et de la sympathie pleine et entière du Comité directeur.

Sur la proposition de M. Smis, un chaleureux vivat, très applaudi, est chanté au nouveau président.

M. Jean Flipo, très touché des marques d'estime et de confiance que lui a témoignées M. Germain Smis au nom du Comité directeur, a remercié les membres des différentes sections d'avoir bien voulu ratifier par leurs applaudissements, le choix du Comité en lui confiant l'honneur de succéder au digne président défunt qu'était M. Alfred Duquesne. Il a demandé le concours des membres des différentes sections afin de continuer comme par le passé, l'œuvre importante et si prospère de l'Union Libérale Républicaine, œuvre créée par M. Emile Lepoutre et développée ensuite par M. Alfred Duquesne.

M. Jean Flipo a assuré ensuite les adhérents présents de son entier dévouement et a présenté ensuite les membres du nouveau Comité. Il a remercié M. Edmond Jonville, adjoint au maire, d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'Union Libérale Républicaine, ainsi que MM. Germain Smis, le vice-président, et Louis Delmasure, en qualité de secrétaire général trésorier.

Son discours très applaudi, les différentes sections se sont séparées au milieu de l'animation générale de tous les membres présents.

Sucrez vos Fraises
avec le
SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog et de 500 grammes 77F

Convois Funèbres

Monsieur **Jean-Baptiste BRIET,** Membre du Conseil de Surveillance de l'Alliance, décédé à Roubaix, le 16 juin 1912, dans sa 56me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **mercredi 19 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin,** sa paroisse. Vigiles le **mardi 18, à 6 heures.** Assemblée, 41, rue du Curoir. 31642d

Remerciements

La Prieure du Carmel de Roubaix, et sa Communauté, exilées à Pecq, très touchées des témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion de la mort de Sœur Marie de Saint-Raphaël, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 31647d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

Sacré-Cœur. — Mardi 18 juin, à 8 heures et demie, pèlerinage des écoles libres de la paroisse du Sacré-Cœur; mercredi 19 juin, à 8 heures et demie, pèlerinage de la paroisse Saint-Antoine de Padoue.

Mardi 18 juin, s'ouvrira le Triduum préparatoire à la fête de l'Adoration, qui aura lieu jeudi 20 juin. Sermon au salut de 8 heures, le mercredi 19 juin, après le salut de 8 heures; adoration nocturne.

— *Saint-Sépulcre.* — La cérémonie de la confirmation aura lieu mercredi 19 juin, à 2 heures et demie.

Conservation des FOURRURES — Mme A. FOURNIER 30, Rue Esquermoise, LILLE — PLUMES 845

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 17 juin 1912

Présidence de M. Godart, vice-président

A PROPOS DU CAMBRIOLAGE DE LA RUE DE ROUBAIX, A TOURCOING. — A la suite de la tentative de cambriolage commise au cabaret Vandercruyssen, rue de Roubaix, 214, à Tourcoing, le service de la sûreté procéda, vendredi, à l'arrestation de Pierre Dewinne et d'une de ses amies, Lucie Lernould.

Au moment où les agents emmenaient Pierre Dewinne, une autre amie, Marie Gaeremynck, 20 ans, soigneuse, demeurant au cabaret Auguste Guelton, « Au Retour des Mécaniciens », rue des Cinq-Voies, 189, qui sortait de chez elle, s'agrippa aux agents pour les empêcher de remplir leur devoir et les traita de nombreux qualificatifs moins que distingués, ce qui lui vaut, pour outrages, une condamnation à 15 jours de prison.

— Au cours de ces mêmes investigations de la police, dans ce même cabaret Guelton, les agents aperçurent, fuyant à leur approche, un camarade à tout le moins de Dewinne. Ils se mirent à sa poursuite et en cours de route le virent se débarrasser, dans un champ, d'un revolver chargé de six balles qu'il portait. C'est pour port d'arme prohibée que Théophile Dubus, 30 ans, mécanicien, est condamné cette fois à un mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour fraude de 1 kil. 200 d'allumettes — 5.400 — le 14 juin, au pont du Laboureur, à Roubaix, Cyr Joveneau, 19 ans, colporteur rue Sainte-Elisabeth, 41, à Roubaix, est condamné à 3 jours et 500 francs.

— Pour fraude de 38 kil. de café vert, le 13 juin, à l'église du Mont-d'Halluin, à Halluin, Alphonse Vandenbulcke, 26 ans, peigneur audit lieu, est condamné à 6 jours et 500 francs.

— Pour vagabondage, 4 mois à Léon Martineau, 36 ans, et un mois à Camille Seruys, 24 ans.

— Un mois pour infraction à expulsion à Louis Prouvost, à qui le séjour de France est interdit depuis 1881.

CONCERTS & SPECTACLES

LE "CHORAL NADAUD" ET LES APPRECIATIONS DU JURY DU CONCOURS D'HONNEUR DE PARIS

Nous avons mentionné hier, dans notre compte rendu du grand concert offert samedi, par le « Choral Nadaud » à ses membres honoraires, les appréciations du jury du concours d'honneur de Paris. Ces appréciations, insérées à la suite du programme du concert, sont dues à la plume diserte et hautement autorisée de M. de la Tombelle, qui remplissait les fonctions de secrétaire du jury.

Formulées dans un style élégant et poétique et très habilement conçues en vue de justifier la décision du jury, ces appréciations, dont tous les termes méritent un examen approfondi, établissent que le Choral Nadaud a été le véritable triomphateur dans cet important concours orphéonique. Il n'est même pas besoin pour s'en convaincre de savoir lire entre les lignes ; il suffit de discerner le sens réel des phrases et des mots. Il s'y trouve, d'ailleurs, des affirmations très significatives.

Ces appréciations constituent un document officiel auquel le « Choral Nadaud » a raison d'attacher le plus grand prix. Il consacre sa valeur transcendante et celle de son éminent chef, M. J. Duysburg. Nous éprouvons, en le reproduisant, un sentiment de satisfaction et de fierté roubaisienne que nos lecteurs ne manquerons pas de partager.

Voici les termes du rapport de M. de la Tombelle :

« On peut dire de cette lutte qu'elle prit des proportions homériques, sauf que, contrairement à celle d'Hercule et d'Antée, elle se termina par la victoire égale. Trois sociétés étaient en présence : le « Choral Nadaud » de Roubaix, l' « Institution de chant de Prague » et la « London Welsh ». Mais cette dernière, avec ses 120 chanteurs, était un homme de taille moyenne entre un géant et un nain. Le géant, c'était le « Choral Nadaud », avec ses 230 exécutants ; le nain était l' « Institut de Prague », avec 50 chanteurs. Et dans l'espèce, le proverbe latin « in medio stat veritas » n'était pas applicable.

» Disons tout de suite que la « London Welsh » se ressentait un peu de la fatigue du concours précédent jointe au déplacement, assez long, du gymnase Huyghens au gymnase Japy. Bref, elle était légèrement moins en forme, sans qu'il y ait eu défaillance ni infériorité sensibles, mais elle se trouvait mal à l'aise entre les deux extrêmes qui la touchaient, d'autant plus que le hasard du tirage au sort la fit chanter en dernier.

» Restent donc en présence le « Choral Nadaud » et l' « Institut de Prague » et c'est ici que la dispute va faire penser à celle des stades olympiques au temps de Périclès !

» Nous croyons qu'on rendra hommage à l'impartialité de notre jugement si nous commençons par écrire que chaque société a utilisé jusqu'aux dernières limites de la perfection, qui son nombre, qui son exiguité. Si l' « Institut de Prague » avait eu 230 exécutants, il n'eût certainement pas été aussi parfait ; si le « Choral Nadaud » n'avait eu que 50 chanteurs, il n'eut pas été non plus aussi parfait. Je répète intentionnellement les mots pour leur donner plus de valeur égale. Toute l'habileté, toute la souplesse, tout le talent, tout le génie choral (le mot n'est pas exagéré) de M. J. Duysburg furent mis en œuvre dans cette interprétation du chœur imposé.

» Il est impossible d'imaginer mieux ni de tenter au-delà de cette interprétation par l'analyse et le soulignement de tous les mots, de toutes les notes, de toutes les intentions réelles ou soupçonnées. Et je crois qu'aucune société au monde ne pourrait lutter contre une si absolue perfection. C'est avec intention que je dis aucune société car l' « Institut de Prague » fait exception, étant moins une « société » dans le sens strict du mot qu'un groupement prodigieusement sélectionné de chanteurs individuels. Des groupements aussi parfaits ne peuvent pas atteindre le nombre et, réciproquement, le nombre ne peut prétendre à une pareille sélection.

» C'est la garde Impériale, relativement à la Grande Armée !

» En fait, et pour exprimer un jugement de concours, il est impossible de comparer. La perfection — totale — était atteinte de part et d'autre par des coefficients et des moyens différents.

» Le « Choral Nadaud » est l'apothéose du chant collectif et de l'institution orphéonique dans le meilleur sens attaché à ce mot.

» L' « Institut de Prague » est l'exemple idéal de la sélection cultivée.

» Dans ces conditions, une préférence exprimée eut été moins un acte de jugement artistique que d'opinion sur un système, c'est pourquoi le prix fut partagé. On aurait tort de croire que c'est parce qu'aucune société n'a pu vaincre l'autre. En réalité, ce fut parce que chacune resta victorieuse sur son propre terrain, comme ces chevaliers des tournois, rompant des lances sur leurs targes réciproques et qui gardaient chacun leur champ sur la lice commune.

» Mais, en ce temps là, c'était, après le combat, une « belle dame » qui les couronnait de fleurs. Notre époque plus prosaïque, partage 10.000 francs ; c'est moins élégant ! »

TOURCOING

— *L'Harmonie du Blanc-Seau et le Cercle orphéonique l'Amitié* exécuteront le mercredi 19 courant, à 8 heures trois quarts du soir, sur le kiosque de la place du Blanc-Seau, les morceaux suivants :

Harmonie du Blanc-Seau : 1. Allegro militaire, A. Richart ; 2. Ouverture de Concert, Déplace ; 3. « La Chanson des Nids », polka pour deux clarinettes et petite flûte (solistes : MM. Aug. Lerouge, F. Lefebvre et L. Deleecluse), Baot.

Cercle orphéonique l'Amitié : 1. « Le Combat Naval », chœur, St-Jullien ; 2. « Joyeuse Fête », chœur, Aubry.

Harmonie du Blanc-Seau : 4. Fantaisie champêtre, Bajus ; 5. « La Vivandière », B. Godart.

RUSSIE ALLEMAGNE — Recouvrements, Successions à forfait RENSEIGNEMENTS ET TRADUCTIONS N. SMELICK, 20, rue Louis-le-Grand, Paris 1095

Les Récompenses aux Vieux Musiciens

Voici, pour notre région, les noms des musiciens qui ont obtenu des récompenses de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, pour les années passées dans leurs sociétés :

Fanfare Municipale de Sysoing. — Médaille d'honneur : Henri Thomas, 31 ans de présence.

Chorale La Concorde de Comines. — Médaille d'honneur : Adolphe Debrez, 31 ans de présence ; Edouard Martin, 31 ans.

Société Philharmonique « L'Union », de Comines. — Médaille d'honneur : Jules Montay, 31 ans de présence ; Jules Lassinat, 31 ans.

Harmonie Municipale de La Madeleine. — Médaille d'honneur : Edmond Nabbé, 30 ans de présence.

Chorale Patoisante « Les Amis Réunis » de La Madeleine. — Médaille spéciale : Edouard Corbel, 36 ans de présence dans diverses sociétés.

Musique Municipale de Lannoy. — Médaille d'honneur : Félicien Deladerière, 31 ans de présence ; Auguste Fouster, 31 ans ; Auguste Ruys, 30 ans.

Philharmonie de Leers. — Médaille d'honneur : Anicet Duez, 30 ans de présence ; J.-B. Vanessche, 30 ans.

Société Philharmonique de Linselles. — Diplôme d'honneur : Rémy Nutte, 30 ans de présence.

Harmonie Municipale de Marcq-en-Barœul. — Diplôme d'honneur : Emile Fourez, 26 ans de présence ; Georges Mahieu, 24 ans.

Fanfare de Marets. — Médaille d'honneur : Alexis Direz, 3? ans de présence ; Jules Destucq, ?? ans. — Diplôme d'honneur : Paul Direz, 25 ans de présence ; Emile Gavériaux, 25 ans ; Constant Leclercq, 25 ans ; Ernest Lemaler, 25 ans ; Anatole Lor, 2? ans.

Fanfare de Mons-en-Barœul. — Médaille d'honneur : Emile Moreuw, 33 ans de présence ; Charles Pottier, 32 ans ; Emile Blanquart, 31 ans. — Médaille spéciale : Camille Baratte, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Musique Municipale de Wattrelos. — Médaille d'honneur : Louis Watteau, 30 ans de présence.

Fanfare de Wasquehal. — Médaille d'honneur : François Vanisberg, 30 ans de présence. — Diplôme d'honneur : Edouard Dubus, 21 ans de présence.

Musique Municipale de Roncq. — Médaille d'honneur : Louis Delporte, 33 ans de présence ; Félix Decottignies, 30 ans. — Médaille spéciale : Charles Leperre, 34 ans de présence dans diverses sociétés.

Union des Travailleurs de Roubaix. — Médaille d'honneur : François Desprez, 30 ans de présence.

Grande-Harmonie de Roubaix. — Médaille d'honneur : Gustave Delplanque, 30 ans de présence ; Pierre Verhaeghe, 30 ans ; Séraphin Boghaert, 30 ans. — Diplôme d'honneur : Arthur Picavet, 20 ans de présence.

Fanfare Delattre de Roubaix. — Médaille d'honneur : Julien Prévost, 30 ans de présence ; Jules Vandelannotte, 30 ans. — Médaille spéciale : Emile Honorez, 61 ans de présence dans diverses sociétés.

Chorale de Notre-Dame de Roubaix. — Diplôme d'honneur : Albert Thieffry, 23 ans de présence ; Edouard Desbouvrie, 23 ans ; Jean Watteau, 21 ans ; Alphonse Mahieu, 20 ans.

Harmonie du Blanc-Seau de Tourcoing. — Médaille d'honneur : Louis Cruque, 30 ans de présence.

Grande Fanfare de Roubaix. — Médaille d'honneur : Victor Vanderperren, 30 ans de présence. Médaille spéciale : Liévin De Meyer, 36 ans de présence dans diverses sociétés.

Chorale du Sacré-Cœur de Roubaix. — Médaille d'honneur : Henri Brulant, 34 ans de présence ; Gustave Fauvarque, 31 ans. — Diplôme d'honneur : Arthur Wagnou, 26 ans de présence ; Jules Verschoore, 25 ans.

Chorale mixte « La Solidarité Artistique » de Roubaix. — Médaille spéciale : Eugène Willem, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Cécilia Roubaisienne de Roubaix. — Diplôme d'honneur : Alphonse Janssens, 21 ans de présence. Médaille spéciale : Jules Bonte, 37 ans de présence dans diverses sociétés.

Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix. — Médaille spéciale : Hubert Lécluse, 32 ans de présence dans diverses sociétés ; Clodomir Joseph, 31 ans ; Hector Van den Weghe, 30 ans.

Harmonie La Fraternelle de Tourcoing. — Médaille spéciale : Jules Laporte, 39 ans de présence dans diverses sociétés ; Ursmar Godart, 32 ans.

Société Nationale des Orphéonistes Crick-Sicks de Tourcoing. — Médaille d'honneur : Charles Duterte, 30 ans de présence ; Xavier Delbecq, 30 ans ; Léon Manaut, 30 ans ; Léon Welcomme, 30 ans ; Victor Werbrouck, 30 ans ; Auguste Bouche, 30 ans.

Nouvelles Militaires

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE DU 1er CORPS D'ARMEE. — Le 1er corps d'armée exécutera, en 1912, des manœuvres de division, et il est vraisemblable que pendant la dernière période, les deux divisions manœuvreront l'une contre l'autre.

Un détachement d'éclaireurs montés sera affecté à chaque régiment d'infanterie.

La 2e brigade d'infanterie (1er et 84e) et le 145 recevront leurs éclaireurs montés du 6e chasseurs (Lille) ; la 3e brigade (33e et 73e), du 21e dragons (Saint-Omer). Gradés et cavaliers seront des réservistes qui seront d'abord convoqués à Lille et Saint-Omer, ceux du premier appel le 30 août, les autres le 4 septembre. A la dislocation ils rejoindront leurs régiments.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du mardi 18 juin 1912

N° 119

La Perle Jaune

PAR GEORGES PRADEL

Oh ! oui, qu'elle se reprochait donc sa vie passée ! L'amour passionné qu'elle éprouvait pour Raoul lui avait refait une virginité de cœur. Elle voulait mourir en emportant son estime ; elle savait bien que jamais elle ne serait aimée de lui, mais du moins elle ne voulait plus être, à ses yeux, un objet de haine, de mépris et d'opprobre.

Ses femmes de chambre renvoyées, elle referma soigneusement les portes et, par l'issue du cabinet de toilette, s'engagea dans le passage secret.

Quelques minutes plus tard, elle traversait le petit jardin enclavé et gravissait les degrés du temple.

Haïm se dressa d'un bond sur ses pieds et la salua avec une obséquiosité et une humilité également feintes.

— Je craignais, s'empressa-t-il de dire dès l'abord avec un empressement trop bien simulé pour que lady Richemond en fût la dupe, je craignais qu'il ne fût arrivé un contretemps fâcheux ou qu'une indisposition subite...

— Non, répliqua-t-elle en secouant la tête, rien de tout cela. Lord Arthur était avec moi et je ne pouvais le quitter aussi vite que je l'aurais désiré.

Du coin de l'œil il lui lança un long regard.

— Je croyais que lord Richemond ne vous gênait pas d'ordinaire et qu'il se montrait trop heureux d'obéir à vos volontés ?

— Peu importe ! interrompit-elle avec impatience. Ce n'est point pour me parler de lord Richemond que vous m'avez fait venir ici. Tantôt, je vous ai vu au palais, vous m'avez fait le signe convenu, l'accompagnant d'un signe de vos dix doigts écartés. J'en ai conclu que vous désiriez avoir un entretien avec moi à dix heures du soir ; je suis venu un peu en retard peut-être, mais enfin, me voici. Que me voulez-vous ?

Tout cela était prononcé d'un ton bref, saccadé, avec une méchante humeur visible. Haïm semblait ne point s'en apercevoir.

— Au point où nous en sommes l'un et l'autre, commença-t-il d'un ton froid, après avoir échangé et partagé nos plus profonds secrets, nous n'avons à craindre de la part de l'un de nous deux ni trahisons, ni indiscrétions. Nous sommes bien rivés à la même chaîne. Nous ne saurions la rompre, n'est-ce pas, même dans le cas où elle deviendrait pesante pour l'un d'entre nous. Par conséquent, vous avez tort de chercher autre chose dans mes paroles que ce qui s'y trouve. Il vous a plus de me faire attendre, rien de mieux, cela ne tire pas à conséquence. Je vous ai priée de vous rendre ici parce que j'ai de graves nouvelles à vous communiquer. Tout d'abord je vous dirai que je suis très inquiet de sir Joë. Il est parti à la suite de nos ennemis, pour être bien certain de leur disparition, dans cette supposition, comme c'était très probable, qu'ils ne parviendraient pas à franchir la distance qui sépare Béhar de Patna. Sir Joë était accompagné d'un serviteur à moi, un homme éprouvé, Salar, un homme incapable de renier sa foi et de la trahir, comme cet infâme Yambo. Point de nouvelles, rien ! J'ai lancé des estafiers dans toutes les directions. J'ai expédié de tous côtés des Bohis ! Rien, on n'a rien trouvé.

La piscine de Beïram avait gardé son secret. Eût-on vidé le réservoir, que l'on n'eût rien retrouvé, ni de sir Joë, ni de Salar qui, on le sait, avaient été dévorés jusqu'au dernier osselet par les hideux gavials.

— Leur disparition est un mystère que nous finirons bien par percer ; mais jusque-là, elle me préoccupe, et vous devez le comprendre. Il y a mieux : sans ressources, sans argent, M. de Blignac et ses compagnons sont parvenus à se procurer des armes, des chevaux ! Où ? Comment ? C'est ce qui dépasse l'imagination. Enfin, une fois encore, ils se sont tirés d'affaire, ils sont vivants !...

En prononçant ces mots, il ne quittait pas Grâce des yeux.

Deux secondes il la laissa en suspens, puis, sans transition, et il ajouta :

— Ils sont ici !

Elle ne fut pas maîtresse de son mouvement.

— Ici... s'écria-t-elle en se levant brusquement. Vivants !...

Et mentalement elle reprit :

— Merci, mon Dieu !... vous avez exaucé ma prière.

— Eh ! comme cette nouvelle vous stupéfie, s'écria Haïm. Tranquillisez-vous donc. Patna pour eux, c'est la gueule du loup. Ils sont tombés dans une souricière. Figurez-vous qu'ils sont allés — vraiment ces Français seront toujours les mêmes, toujours des têtes de linotte, — figurez-vous qu'ils sont allés demander protection et asile, devinez à qui ?

— A qui ? demanda-t-elle en essayant de retrouver son calme.

— Au major Valérien Thurner, celui-là même sur lequel nos soupçons s'étaient justement portés à Béhar et que grâce à votre influence, nous sommes parvenus à faire rappeler à Patna par le télégraphe. Comprenez-vous ? Vous le tenez aujourd'hui dans vos mains, il est réellement bien imprudent pour ne pas dire autre chose, à un officier supérieur de l'armée des Indes d'aller offrir l'hospitalité à des ennemis de l'Angleterre car, termina-t-il avec un sourir gouailleur, et dardant sur la jeune femme ses yeux félins, comme s'il eût pu lire jusqu'au fond de son cœur, car ce sont bien des ennemis de l'Angleterre, n'est-ce pas, du moment que ce sont nos ennemis ?

Elle ne répondit pas.

Elle, la créature indomptable, souffrait mille morts d'être tenue immobile, impuissante sous la redoutable serre du gourou.

Bien qu'il se rendit parfaitement compte de tout ce qui se passait en elle, il feignait de ne pas s'en apercevoir, et continuait, comme s'il se fût agi d'une chose toute simple, et toute naturelle, comme s'ils eussent surtout été d'accord ainsi que par le passé :

— Nos ennemis ont trouvé de nouvelles forces. Mais ceci regarde le gouverneur du Béhar. Il faut que le major Thurner parte sur l'heure. Pas de réprimandes, pas de récriminations. Un ordre. On a besoin de lui, et on l'expédie dans le sud. Pas dans le nord, vous entendez bien, dans le sud. Lord Richemond ne voit que par vos yeux, c'est donc tout ce qu'il y a de plus faisable.

— Croyez-vous ? demanda-t-elle simplement en osant pour la première fois le regarder en face.

— Oh ! murmura-t-il entre ses dents, c'est plus grave que je ne le pensais. Il reprit tout haut :

— Je ne crois pas, j'en suis sûr. Vous allez donc retourner auprès de votre mari et exiger de lui un ordre immédiat. Avec nos adversaires, il faut frapper ferme et vite. Oh ! ce sont des hommes dangereux. D'autres, vingt fois, seraient morts à la peine. Eux, ils résistent, ils triomphent de tous nos efforts.

— Oui, dit-elle tout haut, comme se parlant à elle-même et emportée par la passion, Monsieur de Blignac est un vaillant !

— Excusez un pauvre Hindou, répliqua-t-il avec un sourir ironique, je ne comprends pas bien toutes les subtilités de la langue anglaise, vaillant veut dire ?...

— Fort, brave, loyal, honnête, répondit-elle avec impétuosité, en le bravant cette fois en face.

— Mais, fit-il, en jouant l'étonnement, comment se fait-il que vous poursuiviez alors avec acharnement la mort d'un tel héros ?

Cette fois, elle ne répondit pas.

Que dire, en effet ? Pouvait-elle lui avouer qu'elle avait désiré sa perte avec furie, avec rage, et que maintenant, domptée par un amour sans espoir, elle eût tout donné pour sauver M. de Blignac ?

— Enfin, il peut être ce qu'il est, répondit-il, il faut qu'il disparaisse. Nous ne serons jamais tranquilles tant qu'il vivra. Et je briserais comme verre les obstacles, hommes et choses, qui se mettraient entre lui et nous. Je vous le répète, que le major Valérian parte ; je me charge du reste. Vous m'avez depuis longtemps compris. M. de Blignac est accompagné de M. d'Alreimpe, le fils d'un gros négociant qui est en rapports avec le gouvernement anglais. Il faut donc que cette mort semble toute naturelle. Ces imprudents tomberont victimes d'un accident quelconque, dont eux seuls pourront être rendus responsables. Autre chose maintenant et qui, j'en suis certain, vous causera une peine cruelle : je suis sans nouvelles de votre cousin sir Joë. Qu'est-il devenu ? Je l'ignore. Il a disparu, ainsi que Salar, un serviteur à moi, très dévoué, très sûr, qui l'accompagnait. Je ne puis admettre que M. de Blignac et ses compagnons aient pu venir à bout de deux hommes courageux, énergiques et bien armés. Toujours est-il que je ne puis parvenir à avoir des nouvelles de l'un et que les autres sont ici. Il faut donc en finir. J'espère encore qu'avant peu de jours, sir Joë Egerton nous sera revenu. Quant à nos adversaires, je suis fatigué de cette lutte, et je veux la terminer d'un seul coup.

Lady Richemond s'était levée.

— Adieu, Madame, dit-il en la saluant respectueusement, ainsi qu'il l'avait fait dès l'abord, je compte que vous allez agir avec promptitude.

(à suivre).